

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets

2021



Communauté de communes
Andaine-Passais



ccandainepassais.fr • 02 33 37 95 15
accueilsiege@ccandainepassais.fr
26 avenue Léopold Barré - Juvigny Sous Andaine
61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

Antenne locale • 02 33 38 88 20
accueilannexe@ccandainepassais.fr
6 place du Marché - Passais la Conception
61350 PASSAIS VILLAGES

SOMMAIRE

Introduction	page 2
I - Les indicateurs techniques	page 5
I-A La collecte des ordures ménagères	page 5
I-A2 Traitement et performances des OM	page 6
I-B La collecte sélective	page 7
I-B2 Traitement et performances de la collecte sélective	page 7
I-C Les déchèteries intercommunales	page 11
II- Les indicateurs financiers	page 16
II-A Les ordures ménagères	page 16
II-B La collecte sélective	page 16
II-C Les déchèteries intercommunales	page 18
II-D Bilan financier global	page 19
III - Les actions mises en place et les actions programmées	page 20
ANNEXES	page 21
Annexe 1 : Les points de collecte d'apport volontaire	page 21
Annexe 2 : Organisation et desserte des collectes en porte-à-porte des OMR	page 23
Annexe 3 : Répartition tonnages / déchèteries 2021	page 24

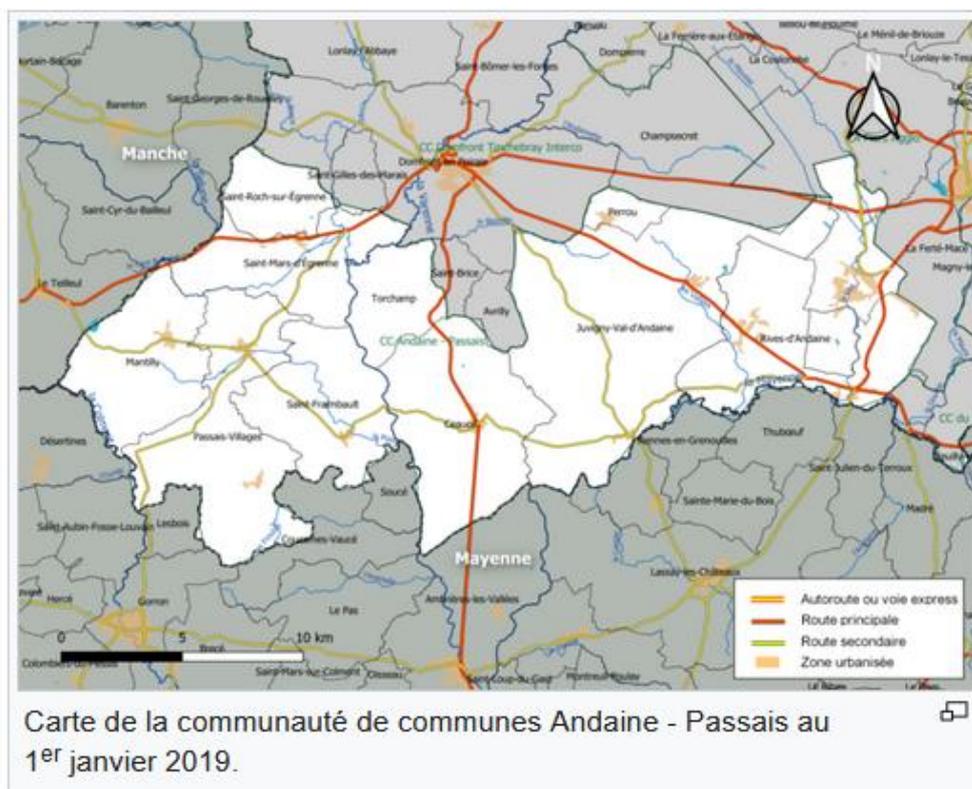
PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DE SA COMPETENCE GESTION DES DECHETS

La Communauté de Communes Andaine-Passais (CCAP) est née dans le cadre de la loi NOTRE au 1^{er} janvier 2017, de la fusion des Communautés de Communes du Bocage de Passais et du Pays d'Andaine.

Elle compte 13 221 habitants (source : CITEO), et regroupe 12 communes : *Bagnoles de l'Orne Normandie, Céaucé, Juvigny Val d'Andaine, Mantilly, Passais-Villages, Perrou, Rives d'Andaine, Saint-Fraimbault, Saint Mars d'Egrenne, Saint Roch sur Egrenne, Tessé-Froulay, Torchamp.*

La Communauté de Communes Andaine-Passais se situe dans le département de l'Orne (partie sud-ouest), à la limite de la Manche et de la Mayenne. Son territoire correspond au canton de Bagnoles de l'Orne.

La Communauté de Communes est essentiellement composée de communes rurales à habitat dispersé. Seule Bagnoles de l'Orne Normandie se distingue en qualité de station thermale et touristique avec un centre plus important constitué de nombreux immeubles collectifs et qui voit sa population doubler pendant la saison thermale, de février à novembre. Saint Fraimbault, village fleuri, accueille également de nombreux touristes.



CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES	SURFACE (en km ²)	335.30
	POPULATION (base INSEE, sans double compte)	13 221
	DENSITE (en habitants / km ²)	39,40

La CC Andaine-Passais exerce la compétence « Environnement », comprenant la collecte et le traitement des Déchets Ménagers Résiduels (DMR), du tri sélectif et la gestion des 4 déchetteries.

Au 1^{er} octobre 2018, le règlement de collecte est entré en vigueur.

Il décrit les modes de collecte et d'enlèvements, par secteur et par types de déchets, et fixe les droits et obligations des usagers. Il est librement consultable dans les mairies des communes membres.

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, obligation est faite pour les collectivités exerçant la compétence dans le domaine de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers, d'établir un rapport annuel technique et financier sur l'exercice de cette compétence.

Le rapport ainsi rédigé présente la compétence « collecte, transport et traitement des déchets ménagers », gérée par la CC Andaine-Passais.

Il est présenté à l'assemblée délibérante, avant d'être mis à disposition du public dans les bâtiments administratifs du territoire.

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une **logique de transparence**, les données existantes sur le sujet.
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, **favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets**, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Les habitants de la CC Andaine-Passais peuvent déposer leurs déchets ménagers en Porte A Porte (**PAP**) dans les bourgs de manière hebdomadaire au jour indiqué en annexe, et à des points bien définis et dans les Points d'Apport Volontaire (**PAV**).



Conteneur OM Eco Bois



Colonnes destinées à la collecte sélective

Pour la collecte sélective un parc de colonnes est mis à disposition des habitants sur chaque commune. Quatre déchetteries sont également présentes sur le territoire :

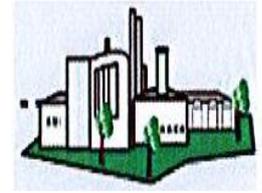
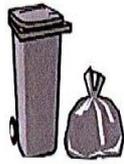
Juvigny sous Andaine, Couterne, Céaucé et Passais la Conception.

(Localisation des points de collecte sélective par commune en annexe 1)

Destination des déchets produits par les ménages

COLLECTE

TRAITEMENT



OM résiduelles

CVED de Pontmain

Déchets des ménages



Emballages ménagers recyclables

Centre de tri SECHE Changé (53)



Verre



Verreries de Vayres (33), Reims (51) et Wingles (62)



Bornes textiles



Flers



Bornes livres à La Chapelle d'Andaine et Passais la Conception



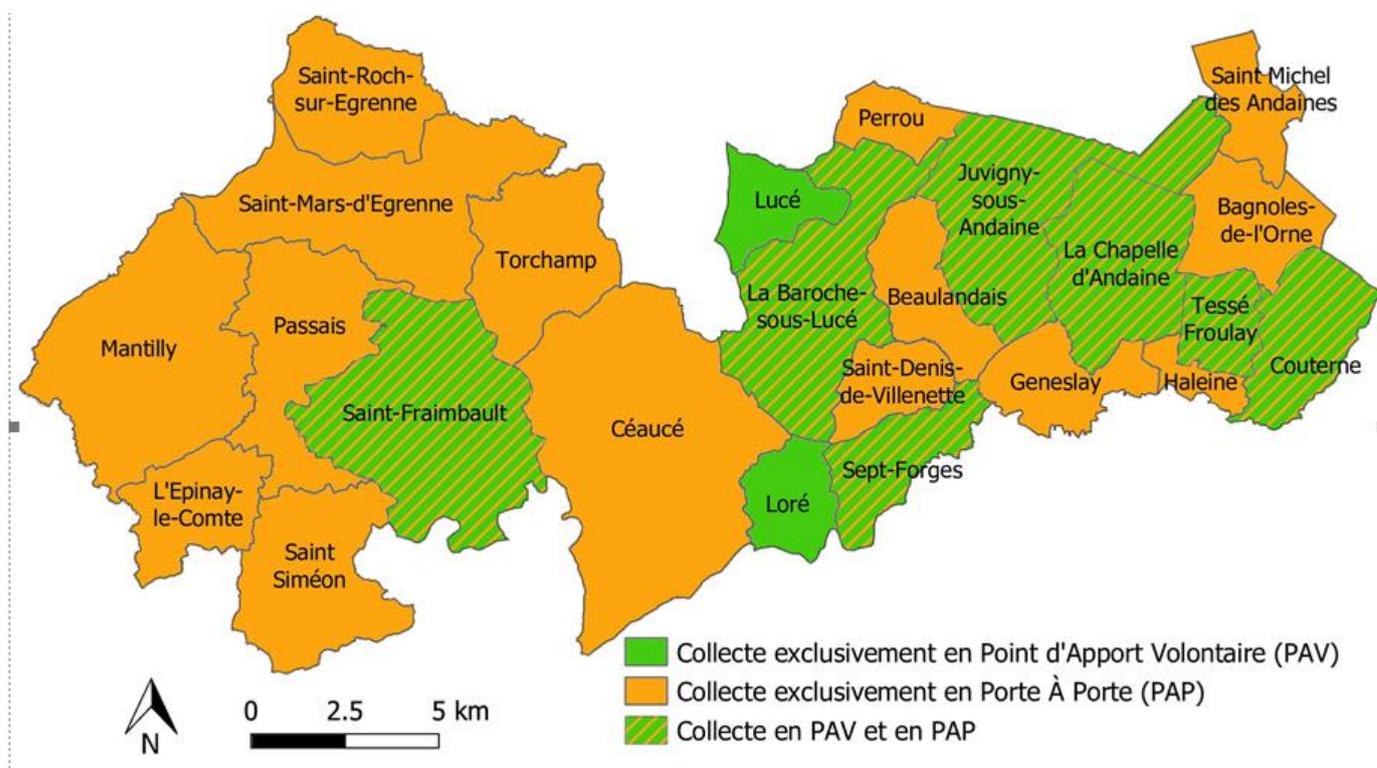
44 rue Jacques Durmeyer - Flers

I-A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le parc de collecteurs de la CC Andaine-Passais est composé de bacs roulants et de conteneurs

	
49 Eco Bois et Eco 5000	238 bacs roulants

Schéma du mode de collecte des OMR sur le territoire de la Communauté de Communes Andaine-Passais



En raison des disparités au sein des communes nouvelles, cette carte reprend les communes déléguées

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) se fait en porte à porte pour les habitants de Bagnoles de l'Orne Normandie, des communes de Beaulandais, Geneslay, Haleine, Perrou et du territoire du Passais (soit 7 713 habitants de la Communauté de Communes), excepté sur Saint Fraimbault.

Seules les communes historiques de Lucé, Loré et Saint Denis de Villeneuve ne sont pas desservies par le PAP et ne disposent que de points d'apports volontaires.

Sur la commune de Tessé-Froulay, il n'existe que 2 points fixes (lieux-dits les Buards et l'Erable, comptés en PAP).

« Collecte en Porte A Porte

Est **aussi** considérée comme collecte en porte à porte, la collecte en point fixe et en point de regroupement tel que défini ci-après :

- Point fixe : lieu où sont placés en permanence des bacs roulants à usage collectif dans lesquels les usagers viennent déposer leurs déchets ménagers ;
- Point de regroupement : lieu où les usagers déposent leurs contenants individuels (sacs ou bacs) préalablement à la collecte ; en cas de collecte en bacs, après la collecte les usagers récupèrent leurs bacs et les remettent sur leur propriété »

La collecte des déchets ménagers (résiduels), en Porte à Porte et en Point d'Apport Volontaire (PAP et PAV), est réalisée par la Société VEOLIA PROPLETE ENVIRONNEMENT depuis le 1^{er} août 2018 sur l'ensemble du territoire.

Fréquence de collecte des résiduels :

La collecte en porte à porte a lieu à raison d'une fois par semaine.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la commune déléguée de Bagnoles de l'Orne est collectée 1 fois par semaine (le lundi), une deuxième collecte est effectuée le jeudi matin pour les gros producteurs.

Pour les PAV, les conteneurs sont également collectés une fois par semaine.
(Organisation et fréquence de collecte par commune en annexe 2)

I-A2 TRAITEMENT ET PERFORMANCES DES ORDURES MENAGERES

Performance OM PAP/PAV

Année	Nombre d'hab.	Tonnage OM En PAP	Tonnage OM En PAV	Performance Kg/hab.	Evolution de la performance (kg/hab.)
2019	13 309	2 409,24	589,80	225,34 kg	
2020	13 255	2 231,04	573,36	211,57 kg	-13,77kg
2021	13 221	2 251,10	585,00	215,88 kg	+ 4,31 kg

Pour l'année 2021, ce sont 2 836,10 t de déchets ménagers résiduels (DMR) provenant de la CC Andaine – Passais qui ont été incinérés à Pontmain.

De janvier à juin la moyenne collecte et traitement a été de 68,06 €/t.

Avec le renouvellement des marchés, la moyenne des 6 derniers mois de l'année est passée à 108 €/t.

I-B LA COLLECTE SELECTIVE

Seule la commune de Bagnoles de l'Orne (soit 2 411 habitants) dispose d'une collecte sélective en Porte à Porte pour les emballages légers, excepté le camping municipal qui dispose d'un point d'apport volontaire.

Comme pour tout le territoire, la collecte du verre se fait en Point d'Apport Volontaire.

Sur le reste du territoire (représentant 11 898 habitants), des conteneurs en PAV sont mis en place, à raison d'un PAV minimum par commune déléguée.

La collecte sélective en Porte à Porte et en Point d'Apport Volontaire (PAP et PAV) a été réalisée par la Société VEOLIA PROPLETE ENVIRONNEMENT sur l'ensemble du territoire.

La collectivité met à disposition des communes et des équipements publics, 158 conteneurs répartis sur le territoire, à savoir :

- 63 conteneurs à verres
- 49 conteneurs pour le plastique, briques alimentaires, emballages métalliques
- 43 conteneurs pour les cartons et papiers

I-B2 TRAITEMENT ET PERFORMANCES - COLLECTE SELECTIVE

1 - TONNAGES COLLECTES EN 2021

POPULATION	TONNAGE VERRE	TONNAGE EMBALLAGES LEGERS
13 221 habitants	511,14	534,14
	PERFORMANCE kg / hab. / an	PERFORMANCE kg / hab. / an
	38,66	40,40
	PERFORMANCE GLOBALE DE LA COLLECTE SELECTIVE	
79.06 kg / hab. / an		

Les emballages légers comprennent les plastiques, métaux, briques alimentaires, papiers et cartons

2 - REFUS DE TRI

Tout matériau non exploitable est classifié en refus de tri et ne pourra être recyclé, ce qui entraîne un manque à gagner en recettes auprès des repreneurs.

Pour l'année 2021, la moyenne des refus de tri du 1^{er} juillet au 31 décembre a été de :

- 16,02 % pour les corps creux,
- 2,48 % pour les corps plats
- 14,72 % pour le multimatériaux

Les refus indésirables :

- Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) – exemple : pot de peinture, aérosol, produits phytosanitaires et produits dangereux... **à déposer obligatoirement en déchèterie**
- Les piquants-coupants et déchets de soins **en augmentation flagrante**. Le centre de tri a développé des affiches sur les bons et mauvais gestes



Les déchets de protection anti Covid : **Masques++++**

Les déchets explosifs : bouteilles de gaz...

Une campagne de communication a été réalisée sur l'ensemble du territoire de la CC Andaine-Passais en juin 2021. Elle avait pour objectif de développer le tri sélectif suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri, mais également de faire connaître les bonnes pratiques afin de continuer à diminuer la part des refus de tri pour les années à venir.

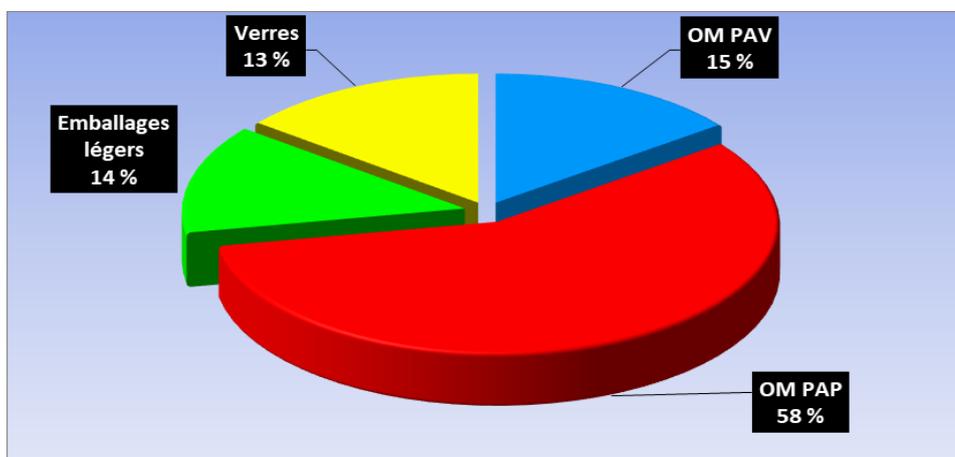
3 - Evolution tarifaire

Le présent marché a débuté au 1^{er} juillet 2021, vous trouverez ci-dessous l'évolution tarifaire sur l'année en euros / tonne

Prestations	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre
Corps creux	168,93 €	352,00 €
Corps plats	78,13 €	132,00 €
Multimatériaux		208,00 €

POURCENTAGE ANNUEL DE COLLECTE PAR MATERIAU (CS ET OMR) EN 2021

ANNEE 2021



Le rapport Collecte Sélective / Ordures Ménagères Résiduelles est en baisse par rapport à l'année 2020.

En 2020 : CS 27,96 % / OMR 72,04 %

En 2021 : CS 26,88 % / OMR 73,20 %

Cette augmentation des tonnages OMR devra s'inverser dans les années à venir puisque l'enjeu réglementaire nous impose une réduction des déchets ménagers de 15 % d'ici 2030 (Source CITEO).

Traitement des recyclables secs (papiers/cartons et plastiques/métaux) collectés :

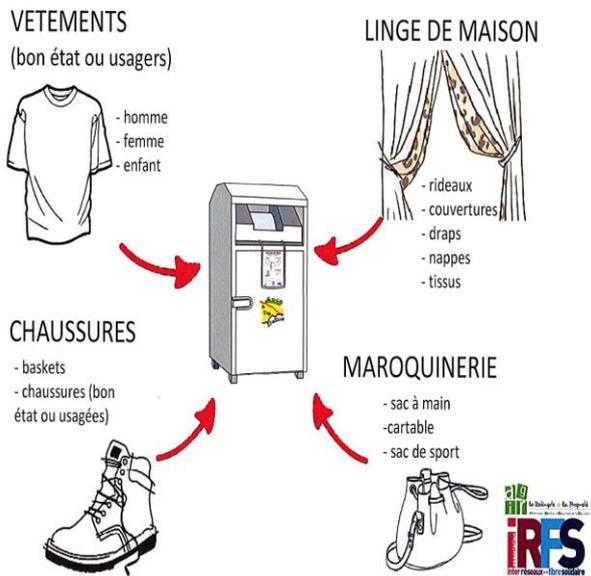
Localisation des unités de traitement

Période	COLLECTE ET TRANSPORT	TRAITEMENT ET TRI
Année 2021	VEOLIA PROPRETE ENVIRONNEMENT ZA LA REMAIZIERE 61790 SAINT PIERRE DU REGARD	SECHE CHANGE Les Hêtres CS 200200 53811 CHANGE

Pour la valorisation du verre :

En 2021, Le flux « verre » a été collecté par la société VEOLIA PROPRETE.
Le verre est totalement dirigé vers la filière de recyclage OI France.

Eco TLC – convention avec AGIR LA REDINGOTE

<p>Les points de collecte sur le territoire :</p> <p>Bagnoles de l'Orne</p> <ul style="list-style-type: none">- Parking gare- Parking magasin Casino <p>Couterne :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mairie <p>Juvigny sous Andaine :</p> <ul style="list-style-type: none">- Parking de la Communauté de Communes- Au stade <p>La Baroche sous Lucé</p> <ul style="list-style-type: none">- Parking épicerie <p>La Chapelle d'Andaine :</p> <ul style="list-style-type: none">- Parking salle Roland Flécharde- Parking magasin Carrefour <p>Passais la Conception</p> <p>Saint Fraimbault :</p> <ul style="list-style-type: none">- PAV Ateliers Municipaux <p>Mantilly :</p> <ul style="list-style-type: none">- Stade <p>St Mars d'Egrenne :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mairie	<p>A déposer en sacs fermés (30L maxi)</p>  <p>VETEMENTS (bon état ou usagers)</p> <ul style="list-style-type: none">- homme- femme- enfant <p>LINGE DE MAISON</p> <ul style="list-style-type: none">- rideaux- couvertures- draps- nappes- tissus <p>CHAUSSURES</p> <ul style="list-style-type: none">- baskets- chaussures (bon état ou usagées) <p>MAROQUINERIE</p> <ul style="list-style-type: none">- sac à main- cartable- sac de sport <p><small>Logo IRES (Intercommunauté des Relais de l'Orne) and other small logos.</small></p>
--	---

En 2020, « AGIR la redingote » a collecté gratuitement 26,76 tonnes de textiles sur les 13 colonnes mises à disposition sur notre territoire.

A Céaucé, des conteneurs sont mis à disposition par l'association « Le Relais » et le « Lion's club » du domfrontais.

A Passais la Conception, une antenne « EMMAÛS », et à Saint Mars d'Egrenne un local « Secours Catholique », récupèrent les TLC.

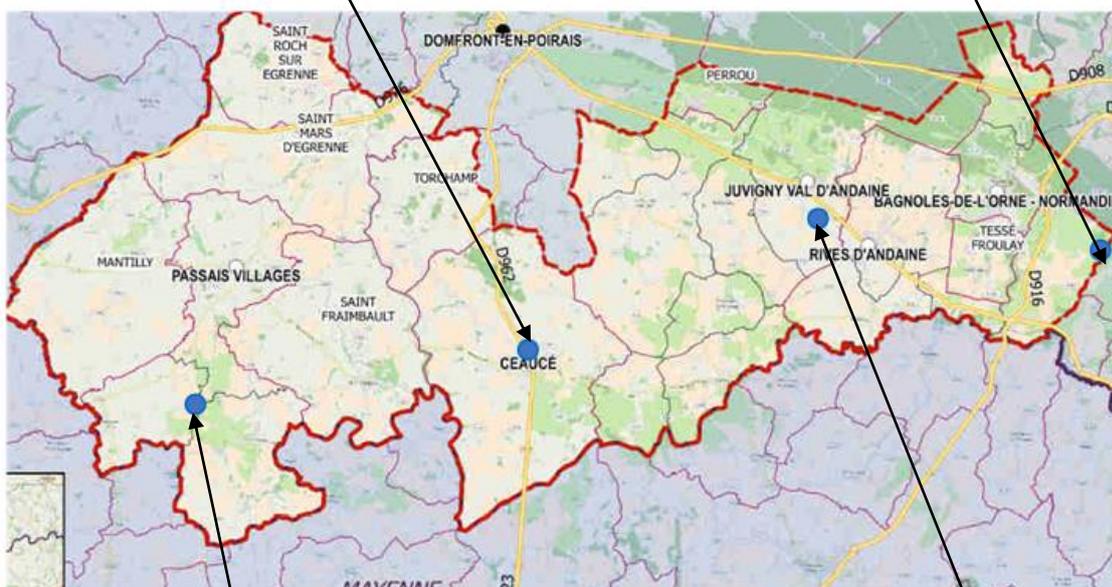
Les performances de collecte ne nous ont pas été fournies.

La CC Andaine – Passais n'a pas perçu de soutien pour l'année 2021 par Eco TLC.

I-C : LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES



La Communauté de Communes Andaine-Passais possède 4 déchèteries réparties sur le territoire
L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers et les professionnels



Déchetteries



PASSAIS LA CONCEPTION Les Miserais

☎ 06 99 94 03 27

	Hiver (du 1/10 au 31/3)		Été (du 1/4 au 30/9)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 16h45		14h – 17h45
Mercredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	14h – 16h45	9h – 11h45	14h – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 11h en hiver / 14h en été

CEAUCE Zone Artisanale

☎ 06 18 78 21 21

	Hiver (du 1/10 au 31/3)		Été (du 1/4 au 30/9)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 16h45		14h – 17h45
Mercredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Jeudi	10h – 11h45		10h – 11h45	
Vendredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	14h – 16h45	9h – 11h45	14h – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 16h15 en hiver / 19h30 en été

JUVIGNY SOUS ANDAINE Rue de la Gare - Juvigny-sous-Andaine - 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

☎ 06 18 78 19 98

	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 17h45
Mardi		14h – 17h45
Mercredi		14h – 17h45
Jeudi	9h – 11h45	
Vendredi		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	14h – 17h45

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le nombre d'heures d'ouverture : 24h15

COUTERNE Lignou - Couterne - 61410 RIVES-D'ANDAINE

☎ 06 35 98 41 21

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 – 17h45
Mardi	9h – 11h45	
Mercredi		14h – 17h45
Jeudi		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	13h30 – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 21h30

* Les déchetteries sont équipées de :

- Bennes pour recevoir : déchets verts, cartons, ferrailles, encombrants, bois, gravats et mobilier
- Fûts pour recevoir : les huiles minérales, les filtres à huile, les huiles végétales, les piles usagées
- Caisses palette de 580 litres pour les bidons souillés, les produits pâteux
- Armoire DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) avec caisse « crocodile » pour les produits phytosanitaires, les aérosols, les solvants diluants, les acides, les bases, les comburants, les radiographies, les produits non identifiés...
- Un espace pour les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)
- Bac roulant pour les cartouches d'encre
- Boîtes pour les ampoules et les néons

* Une aire de stockage de branchages est à disposition des usagers des déchetteries de Passais et de Juvigny sous Andaine. Le broyage est effectué plusieurs fois par an permettant ainsi de diminuer les frais de transport.

REPARTITION DES TONNAGES ENLEVÉS PAR MATÉRIAU

(Détail par déchetterie en annexe 3)

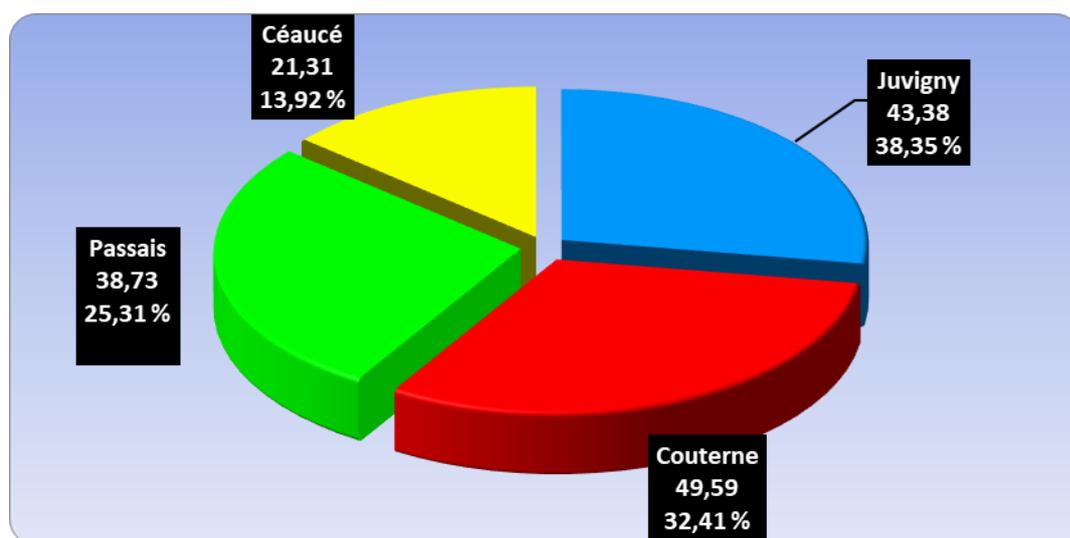
	Tout-venant	Gravats	Gravats non inertes	Bois	Déchets Verts		Cartons	Ferrailles	Mobilier
					Tontes	Branchages			
Nombre d'enlèvement	373	37	12	50	201	47	73	72	87
Tonnage	1 563,40	299,92	62,16	188,46	1 206,18	1 166,58	72,82	235,02	227,50

Il est à noter une forte augmentation des tonnages « encombrants » (+ 19.5 %) et des tonnages déchets verts (+ 31.60 %)

A ces tonnages, s'ajoutent :

- 59,72 tonnes de DDS (Déchets Diffus Spécifiques = produits d'entretien, de bricolage, de jardinage...) et de piles ;
- 153 tonnes d'appareils électriques et électroniques (D3E) (données 2020 : 135,50).

REPARTITION DES D3E PAR DECHETERIE



Collectes	
<i>En 2021 CC Andaine-Passais Milieu Rural</i>	<i>11,57 kg/hab.an</i>
<i>En 2020 CC Andaine-Passais Milieu Rural</i>	<i>10,11 kg/hab.an</i>

Chapitre II : LES INDICATEURS FINANCIERS

Le service de collecte et de traitement des déchets est financé principalement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les repreneurs de matériaux en déchetteries et en collecte sélective, ainsi que par les organismes de soutiens.

La recette TEOM pour l'année 2021 s'élève à 1 410 022 €.

II-A LES ORDURES MENAGERES

PRESTATION	PRESTATAIRES	MONTANT
COLLECTE	VEOLIA	454 155,92 €
TRAITEMENT	SUEZ ECOSYNERGIE	309 255,08 €
DIVERS		17 975,53 €
SALAIRES ET CHARGES		13 144,56 €
	TOTAL	790 588,78 €
	COÛT DE REVIENT / HAB. / AN	59,80 €

En complément des dépenses de fournitures administratives, les dépenses diverses correspondent aux honoraires, annonces insertions pour le renouvellement des marchés, l'achat de 10 colonnes ECO BOIS OM.

II-B LA COLLECTE SELECTIVE

PRESTATION	PRESTATAIRES	MONTANT
COLLECTE	VEOLIA	224 320,15 €
TRAITEMENT	SECHE	96 903,91 €
DIVERS		35 061,78 €
SALAIRES ET CHARGES		39 433,68 €
	TOTAL DES DEPENSES	395 719,52 €
	RECETTES (vente de matériaux et soutien CITEO)	197 023,21 €
	COÛT DE REVIENT / HAB. / AN	15,03 €

Les dépenses diverses correspondent à l'achat de colonnes de tri pour le secteur de Passais et le secteur Andaine, les frais de communication auprès des habitants du territoire (extension de consignes de tri + calendrier de collecte de Bagnoles de l'Orne), l'assistance au renouvellement du marché, l'achat de signalétique pour les colonnes et les bacs de tri et fournitures diverses.

VEOLIA PROPRETE reprend différents matériaux issus de la collecte sélective : carton, plastique (PET Clair, PET Foncé et PEHD, Acier et Alu).

En 2021, SPHERE a repris les JRM (Journaux, Revues, Magazines)

Le verre est repris par OI France.

Pour la valorisation des matériaux, le prix moyen de reprise pour l'année 2021 était de :

<u>Matériau</u>	<u>Prix de reprise</u> <i>(moyenne pour l'année / tonne)</i>
PCNC assimilé EMR 5.02	108,10€
PET Clair	676,00 €
PET Q7	360,05 €
PET Q8	30,00 €
HDC / PP / PS	115,47€
Acier	104,99 €
Alu	400,00 €
JRM reprise papier 1.11	78,88 €
Gros de magasin 1.02	15,50 €
Verre	17,39 €

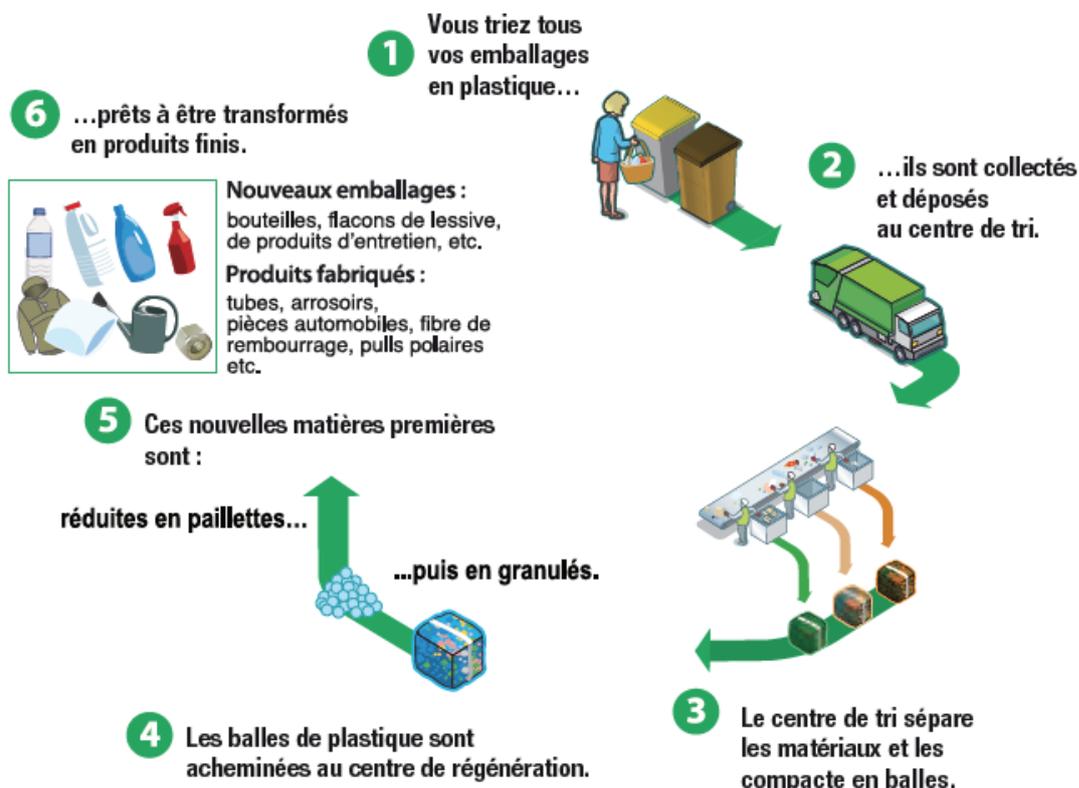
COLLECTE DE PAPIERS IMPRIMES (UPM)

Pour l'année 2021, ce sont 210,51 tonnes de déchets d'imprimés papiers issus de la collecte sélective ont été recyclés.

Ils ont été repris par la société SPHERE.

Leur revente a rapporté 17 604,90 € à la collectivité.

INFOGRAPHIE RECYCLAGE EMBALLAGE PLASTIQUE



II-C LES DECHETERIES INTERCOMMUNALES

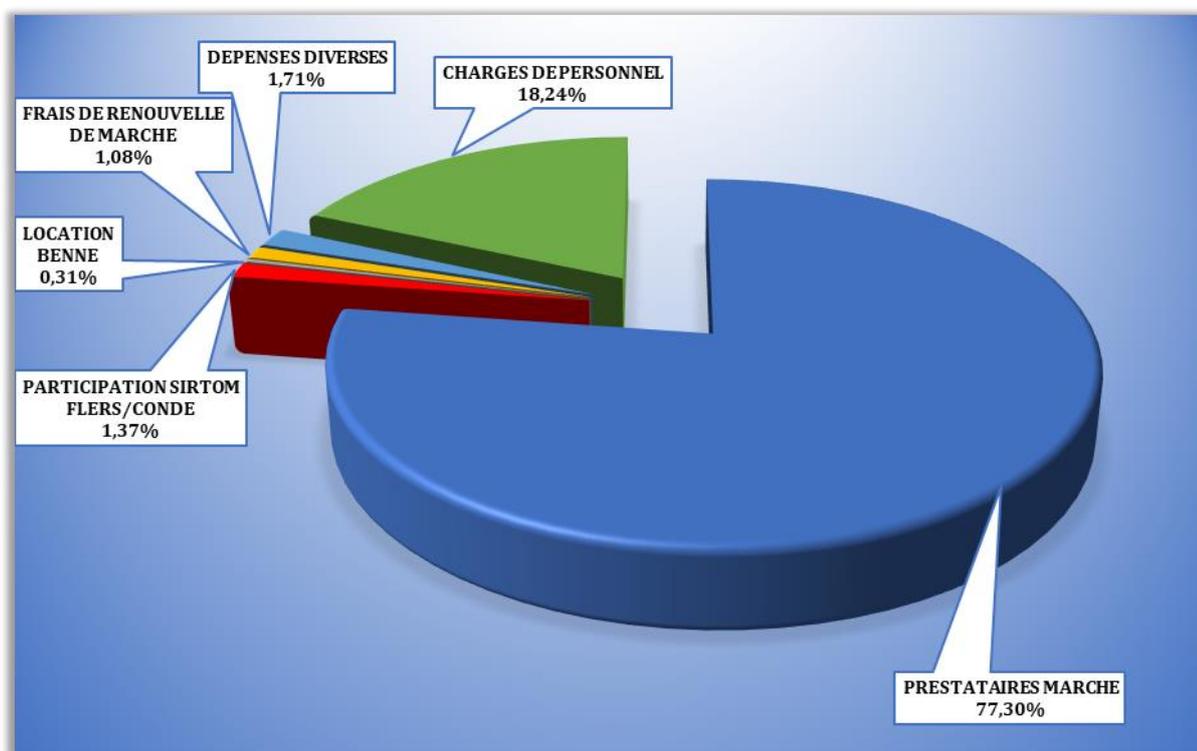
DECHETERIE – DEPENSES

PRESTATAIRES	PRESTATIONS	MONTANT
PRESTATAIRES MARCHE	DOR, GNI, GI, CARTONS, BOIS, FERRAILLES, DECHETS VERTS, DMS, COMPOSTAGE/TRANSPORT/BROYAGE DECHETS VERTS,	448 303,11 €
PARTICIPATION SIRTOM Flers/Condé		7 921,00 €
SPHERE	LOCATIONS BENNES	1 776,25 €
Frais de renouvellement de marché		6 280,00 €
Dépenses diverses		9 906,91€
Charges de personnel		107 755,60 €
Total Dépenses.....		581 942,87 €
Recettes.....		83 578,69 €
Total Dépenses - recettes.....		498 364,18 €

Les dépenses diverses correspondent :

- aux charges courantes (eau, électricité, assurances, taxes, téléphones)
- à la fourniture de petits équipements (vêtements de travail, équipement des gardiens,..)
- aux vérifications (électrique et extincteurs) sur la déchèterie de Juvigny

Coût de revient par an et par habitant : 37,69 €



*** Contribution Année 2020 : accès aux déchetteries du SIRTOM Flers / Condé pour les habitants de Saint Michel des Andaines**

II-D BILAN FINANCIER GLOBAL

RECAPITULATIF DES COÛTS DU SERVICE

COÛT DES OM, COLLECTE SELECTIVE ET DECHETTERIES

OM/CS	Contrat de Prestations	1 084 635,06 €	1 190 250,61 €
	Salaires et charges	52 578,24 €	
	Frais divers (OM/CS)	53 037,31 €	
DECHETTERIES	Salaires et charges	107 755,60 €	581 942,87 €
	Frais divers (gestion et entretien des sites)	17 963,16 €	
	Participation SIRTOM Flers Condé	7 921,00 €	
	Contrat de Prestations	448 303,11 €	
			1 772 193,48 €

RECETTES DES OM, COLLECTE SELECTIVE ET DECHETTERIES

TEOM	1 410 022,00 €
Vente composteurs	80,00 €
Vente bacs de tri	2 125,00 €
Vente matériaux CS	74 253,22 €
Soutien CITEO	122 769,99 €
Soutien ECO MOBILIER	9 717,34 €
Participation SITCOM Argentan	7 109,96 €
Remboursement CIGAC	2 521,69 €
Repreneurs déchetteries	73 861,35 €
	1 702 460,55 €

Résultat négatif de : -69 732,93 €

RECAPITULATIF DES COÛTS / HAB. / AN

ANNEE	OMR	COLLECTE SELECTIVE	DECHETTERIES
2020	49,29 €	9,02 €	29,92 €
2021	59,80 €	15,03 €	37,69 €

Le service des déchets parvient à réduire les coûts associés à la collecte et au traitement des déchets recyclables grâce à la vente des matériaux recyclés et aux versements de soutien des Éco-organismes agréés par l'État, tels que CITÉO, Eco Mobilier ...

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2021

- + Nouveau marché OM/CS / Déchèteries (01/07/2021)
- + Passage à l'Extension des Consignes de tri sur l'ensemble du territoire (25/06/2021)
- + Modification des collectes sur la commune de Bagnoles – Collecte sélective multimatériaux tous les 15 jours – collecte OM 1 fois par semaine
- + Achat de 26 conteneurs bois auprès de SUEZ (10 OM et 10 CS sur Andaine /6 CS sur Passais)
- + Elaboration du règlement de déchèteries.
- + Achat de 3 bennes gravats pour les déchèteries (Céaucé, Juvigny et Passais)
- + Lancement marché de réhabilitation et d'extension de la déchèterie de Juvigny

PROJETS A DEVELOPPER

- + Organisation :
 - Optimisation des déchetteries : mise aux normes des déchèteries sur le territoire
 - Déchèterie de Couterne : création de 2 quais supplémentaires
 - Convention avec « ALL Livres » - Mise en place de collecteurs récupération « livres »
- + Communication :
 - Information ponctuelle auprès des habitants en fonction des erreurs constatées sur le geste de tri
 - Signalétique sur les différents points d'apport volontaire
- + Programme de Prévention des déchets :
 - Compostage au niveau des cimetières
 - Poursuite de la promotion sur le compostage individuel avec la vente de composteurs aux particuliers
 - Formation auprès du personnel communal



ANNEXES

Annexe 1 - Localisation des points de collecte d'apport volontaire

Communes	Points de collecte	ECO 5000	Plastiques / Métal	Verre	Papier / Cartons	ECO TLC
Juvigny Val d'Andaine						
Juvigny Sous Andaine	Parking CC Andaine Passais					
	Lotissement « La Forge »					
	Montpassage					
	Déchetterie					
	Résidence du Bocage					
	Parking Ets Tissier					
	Rue du panorama					
	Les Clairets					
	Stade					
	Manoir du Lys					
La Baroche Sous Lucé	Parking épicerie					
	Maldaré					
	Route de Céaucé					
	Carrefour Avrilly					
	Le grand Quincé					
Sept Forges	Derrière le stade					
	Cimetière					
Loré	Mairie					
	Carrefour VC102 et RD85					
Beaulandais	Cimetière					
Lucé	Cimetière					
Saint Denis de Villeneuve	Direction Céaucé D267					
Rives d'Andaine						
La Chapelle d'Andaine	Cimetière					
	Résidence du Bocage					
	Parking magasin Carrefour					
	Maison de retraite					
	L'Aubépine					
	Les Houlettes					
	Salle polyvalente					
Couterne	Déchetterie					
	Parking Mairie					
	Salle des fêtes					
	Lotissement Beausoleil					
	La Huberdière					
	La Grillonnière					
	Launay					
Geneslay	Parking rue du lavoir					
Haleine	Parking Mairie					

Communes	Points de collecte	ECO 5000	Plastiques / Métal	Verre	Papier / Cartons	ECO TLC
Passais Villages						
Passais la Conception	Services Techniques					
	Salle multiculturelle					
	Maison de retraite					
L'Epinay le Comte	Place centrale					
Saint Siméon	Mairie					
Bagnoles de l'Orne Normandie						
Bagnoles de l'Orne	La gare					
	Camping de la Vée					
	Résidence de la Madeleine					
	Parking services techniques					
	Rue du vieux moulin					
	Hôtel Tessé					
	Parking maison médicale					
	Centre de rééducation					
	Parking magasin Casino					
Saint Michel des Andaines	L'Etre Delangle					
Autres communes						
Tessé-Froulay	Entrée du bourg					
	D24 Le Clos					
	La Nerrerie					
	Cimetière					
Céaucé	Derrière la Mairie					
	Stade					
	Gymnase					
	Déchetterie					
Perrou	Salle Mairie					
Torchamp	Place centrale					
Saint Mars d'Egrenne	Salle des fêtes					
Saint Roch Sur Egrenne	Eglise					
Saint Fraimbault	Parking services techniques					
Mantilly	Stade					

Annexe 2 - Organisation et desserte des collectes en porte-à-porte des OMR

C1 : 1 fois par semaine

C2 : 2 fois par semaine*Communes avec des points de regroupements

Soulignons que les communes de Loré, Lucé ne sont pas desservies par le porte à porte.

Seule la commune déléguée de Bagnoles de l'Orne est concernée par la desserte de la collecte au porte à porte des recyclables secs (hors verre).

Communes adhérentes	Communes déléguées	Desserte	Fréquence
Bagnoles-de-l'orne-Normandie	Bagnoles de l'Orne	Bourg et campagne	C1
	St-Michel-des-Andaines	Bourg et campagne*	C1
Céaucé		Bourg et campagne*	C1
Juvigny Val d'Andaine	Baroche-sous-Lucé	Bourg*	C1
	Beaulandais	Bourg et campagne	C1
	Juvigny-sous-Andaine	Bourg*	C1
	Loré	-	
	Lucé	-	
	St-Denis-de-Villeneuve	-	
	Sept-Forges	Bourg	C1
Mantilly		Bourg et campagne	C1
Passais Villages	Passais-la-Conception	Bourg et campagne	C1
	L'Épinay-le-compte	Bourg et campagne	C1
	St-Siméon	Bourg et campagne	C1
Perrou		Bourg et campagne*	C1
Rives d'Andaine	La Chapelle d'Andaine	Bourg et campagne*	C1
	Geneslay	Bourg et campagne*	C1
	Haleine	Bourg et campagne*	C1
	Couterne	Bourg et campagne*	C1
St-Fraimbault		Bourg et campagne	C1
St-Mars-d'Egrenne		Bourg et campagne	C1
St-Roch-sur-Egrenne		Bourg et campagne	C1
Tessé-Froulay		L'Érable-Les Buards*	C1
Torchamp		Bourg et campagne	C1

Annexe 3 - Répartition tonnage / caractérisation / déchèterie en 2021

	TOUT- VENANT	GRAVATS	GRAVATS NON INERTES	BOIS	VEGETAUX	CARTONS	FERRAILLES	MOBILIER	D3E	HUILES MINERALES	HUILES VEGETALES	Autres DDS	PILES	TOTAL
Céaucé	247,64	23,12	7,36	-	179,96	15,96	23,12	-	21,31	0,72	0,14	14,61	-	533,94
Couterne	629,22	143,14	-	-	589,38	-	71,82	113,47	49,59	-	0,14	20,45	0,63	1 618,11
Juvigny sous Andaine	382,12	133,66	40,00	127,03	1 184,30	40,94	82,84	113,47	43,38	1,68	-	15,68	0,44	2 004,10
Passais la Conception	304,42	-	14,80	61,43	457,04	15,92	57,24	-	38,72	-	0,46	9,57	0,93	1 111,45
TOTAL	1 563,40	299,92	62,16	188,46	2 372,76	72,82	235,02	227,21	153,00	2,40	0,74	60,31	2,00	5 250,10